



CLK KARATE KYOKUSHINKAI 2022 - 2023

(Association loi 1901) cours karaté adultes – enfants renseignements : 06 78 22 09 68

Fiche d'inscription – Autorisation Parentale – Règlement intérieur

FICHE D'INSCRIPTION

NOM PRENOM _____ DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

CP / VILLE _____ PROFESSION _____

E-MAIL en MAJUSCULES _____ TEL _____

Attention email mal écrit vous prive des infos toute la saison

GRADE KYOKUSHIN..... GRADE FFKDA _____

DATE CERTIFICAT MEDICAL _____

Dans notre discipline, pour les adultes, le certificat médical est obligatoire et doit être renouvelé chaque année, pour les enfants le certificat est valable 3 ans à condition de rendre le questionnaire santé

TARIFS

L'assurance obligatoire est incluse.

	Adulte	Adulte tarif réduit (Chômeur / Etudiant)	Enfant
Adhésion annuelle	<input type="checkbox"/> 310€	<input type="checkbox"/> 260€	<input type="checkbox"/> 160€
Carte IKO (Valable à vie)	<input type="checkbox"/> 10€ Obligatoire la 1 ^{ère} année	<input type="checkbox"/> 10€ Obligatoire la 1 ^{ère} année	<input type="checkbox"/> 10€ facultatif pour la 1 ^{ère} année
Bon 50€ Office des sports (Mineurs)			
Total			

Règlement par Chèque Espèces

REGLEMENT

Il est porté à ma connaissance les règles à respecter :

1. **Arrivées et départs :** Les parents sont responsables des enfants jusqu'au début des cours et aussitôt à la fin des cours. Ceux-ci doivent être présents 15 mn maximum avant le cours, et doivent attendre qu'un responsable de l'association soit présent pour accéder aux vestiaires.

2. **Tenue & hygiène :** Une tenue correcte est exigée, un dogi blanc avec une ceinture correctement attachée. Aucun bijou n'est toléré pendant le cours, un scotch peut cacher éventuellement un piercing. Les personnes portant des cheveux longs devront avoir les cheveux attachés. Les pratiquants devront veiller à avoir les mains et pieds propres, les ongles coupés.

3. **Cours annulés ou reportés.** Il peut arriver qu'en raison de stage, de compétition ou d'évènement exceptionnel, certains cours soient annulés. Ces annulations ou reports et ne pourront pas donner lieu à des remboursements.

4. La cotisation est due pour l'année entière, en cas de départ en cours d'année, **aucun avoir ne sera établi.**

5. **Droit à l'image :** le licencié du club autorise l'association **CLK** à le prendre en photo et à utiliser celle-ci dans le strict cadre de la promotion de l'association sans réclamer la moindre indemnité financière.

6. **Comportement :** le licencié du club doit respecter les horaires, les retards répétés non justifiés ne seront pas tolérés. Nous attendons du licencié qu'il respecte les règles du dojo.

7. **karaté Kyokushin.**

Le karaté Kyokushin est un karaté au contact.

Je soussigné (e), M (me) : déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription à l'association pour la saison 2022- 2023 et **déclare en acceptant les termes (signer en faisant précéder de la motion « lu et approuvé »)**

Fait à Lyon le :

Signature :

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS :

Je soussigné M/Mme autorise mon fils ou ma fille :

A participer au cours de karaté dispensé par l'association **CLK**, pour la saison 2022- 2023

(Dater & signer en faisant précéder de la motion « bon pour accord »)

Fait à Lyon le :

Signature :

COURS :

Lundi	20h30 – 22h30	Cours adulte	Halle aux fleurs (66 rue Smith - 69002 Lyon)
Mercredi	17h30 – 19h	Enfants	Halle aux fleurs (66 rue Smith - 69002 Lyon)
Mercredi	19h30 – 21h30	Cours adulte	Halle aux fleurs (66 rue Smith - 69002 Lyon)
Vendredi	19h – 21h	Cours combats	Gymnase bayard (32 Cours Bayard 69002 Lyon)